

**Examen pour
module pour
experts-comptables**

La Chambre fiduciaire assume en 2002 l'organisation de tous les sept examens par module dans le cadre de la préparation au diplôme fédéral d'expert-comptable 2002 (selon le nouveau Règlement d'examen) conformément aux dispositions de la Loi fédérale sur la formation professionnelle et sous la surveillance de l'OFFT.

1. Le Règlement 2000/2002 du 30 août 1999 est valable pour les examens par module de l'an 2002.

2. Le délai d'inscription pour ces examens échoit le 15 mai 2002.

3. Du 30 septembre au 3 octobre 2002 les examens suivants se dérouleront à Zurich-Regensdorf et à Morges:

Module 1: *Comptabilité financière*

Module 2: *Management Accounting et Controlling*

Module 3: *Fiscalité*

Module 4: *Expertise comptable*

Module 5: *Corporate Finance*

Module 6: *Stratégie et développement de l'organisation*

Module 7: *Technologie de l'information*

4. Les frais d'inscription s'élèvent à fr. 600.- par module.

5. Les inscriptions devront être adressées en recommandé au:

Secrétariat d'examen
Examen pour experts-comptables
Case postale 5026
8050 Zurich

où les formulaires d'inscription ainsi que le Règlement d'examen et le Guide y relatif peuvent être commandés.

Zurich, en février 2002

La Commission d'examen
P. Sütterlin, président

187331